

Assemblée Générale d'A Cœur Joie Suisse
Samedi 3 mars 2018
Lausanne, Salle d'Entre-Bois

Cette année, notre assemblée générale est accueillie par la Chorale Plein Vent de Lausanne, qui, cette année, fête ses 70 ans. Elle a été fondée en 1948 par Nicolas Ruffieux, membre fondateur d'A Cœur Joie Suisse. C'est sa fille, Catherine Desbois-Ruffieux qui a repris le flambeau en 1998.

La première partie de cette après-midi a permis aux intéressés de découvrir, en compagnie de Monsieur Pierre Corajoud, le quartier où nous nous trouvons.

Il est 15h30 lorsque Pierre Jaccard, co-président d'A Cœur Joie Suisse ouvre la séance en remerciant chacun d'avoir fait le déplacement, malgré la neige, pour participer à cette assemblée générale.

Il salue tout particulièrement

Monsieur	Noël Minet	Président d'honneur ACJ international
Madame	Lise Dutry	Présidente SCCV
Monsieur	Jean-Marc Poulin	Président d'honneur ACJ Suisse
Monsieur	Claude Borloz	Membre d'honneur ACJ Suisse
Madame	Marlyse Devallonné	Présidente ARMP

Il doit par contre excuser :

Municipalité de Lausanne

Monsieur	René Falquet	Membre d'honneur SCJ Suisse
Monsieur	Philippe Fallot	Délégation musicale
Monsieur	Thierry Thiébaud	Président ACJ International
Monsieur	Jacques Barbier	Président ACJ France
Monsieur	Erik Cummervie	Président Fédération des Chœurs Franco-Allemands
Monsieur	Jean-Claude Wilkens	Secrétaire général ACJ France
Madame	Marie-Noëlle Braichotte	Présidente ACJ – Franche-Comté
Monsieur	Jean-Marc Bissauge	Président ACJ – Territoire Savoie-Léman
Monsieur	Nicolas Reymond	Président AVDC
Madame	Christelle Luisier Brodard	Présidente ASCEJ
Monsieur	Thierry Dagon	USC-SCV – Commission de musique
Monsieur	Marco Cantoni	Directeur Festimusique Moudon
Monsieur	Jean Bovet	Président CSCVS
Madame	Arlette Roberti	Journaliste
Monsieur	Jean-Marc Pillonel	Editions Sympphonie

Statut – rappel du nouvel art. 3 – Suffrages

La Fédération suisse des chorales A Cœur Joie est une association qui compte aussi bien des chorales que des membres individuels (cf art. 2 des statuts).

Chaque membre cotisant (choriste de chorale ou membre individuel) dispose d'1 (un) suffrage à l'assemblée générale, pour autant qu'il (ou sa chorale) soit à jour de cotisation.

Aucune délégation de pouvoir n'est admise : seuls les membres physiquement présents à l'assemblée ont le droit de voter (1 membre = 1 voix).

Présences

A l'exception du comité (8 personnes) sont présents à l'assemblée

20 membres individuels

40 représentants des 14 chorales annoncées

Env. 40 chanteurs de Plein Vent

Excusés

Quelques membres individuels

4 chorales excusées : chœur Arpège, Chœur de Mon cœur, Chœur St-Michel, Reflets du Lac

4 chorales non-excuses : Aurore de Chapelle sur Moudon, chœur du collège Ste Croix, Harmonie de Crissier, Passion gospel.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans opposition

2. Approbation du P.V. de l'assemblée 2017

Le PV de la dernière assemblée générale, publié dans le bulletin no 100 de mai 2017, est approuvé, à l'unanimité, par l'assemblée.

3. Approbation des rapports du Comité et de la Délégation Musicale

Les rapports ont été offerts en téléchargement électronique. Quelques copies sont à disposition pour ceux qui le souhaitent.

Etat du mouvement

Au 31 décembre 2017, **le mouvement compte 1'196 membres** répartis comme suit :

916 choristes dans 22 chorales

280 membres individuels

Démissions :

La Chorale St-Théobald de Conthey, VS

15 membres individuels (radiés pour cotisation non-payée, démission, décès)

Retour sur nos activités 2017

25 – 26 février 2017 week-end Vitamines à la Bessonaz « Sambalions-nous ». Très bon week-end pour les participants malheureusement pas assez nombreux.

23 – 24 septembre 2017 – week-end franco-suisse à Lamoura. 4 ateliers très différents étaient proposés. Les retours des participants ont été très positifs. Malheureusement nous avons atteints péniblement la moitié de l'effectif d'il y a cinq ans.

18 novembre 2017 – Journée à Romainmôtier sur le thème Oser la musique française du 19^{ème} siècle. Seuls 35 chanteurs se sont inscrits. Toutefois, grâce au Madrigal du Jorat, chœur pilote et le soutien de quelques membres du chœur de Cheyres la journée s'est bien déroulée et le concert du soir au Temple d'Orbe ou les deux chœurs (Madrigal du Jorat et Pastourelle de Cheyres) ont présentés chacun quelques pièces, fut une réussite.

Le fait que les trois activités proposées n'atteignent pas les objectifs en terme de participation nous interpelle.

Nous constatons que le nombre de proposition de grands ateliers augmente. Les chanteurs préfèrent « consommer plutôt que d'adhérer à un chœur. Dans les personnes intéressées à l'atelier Opéra, les ¾ des chanteurs ne font pas partie d'une chorale et beaucoup ne sont pas membres A Cœur Joie.

Par ailleurs les chefs de chœur sont de plus performants et exigeants. Les chanteurs ne ressentent plus le besoin de participer à l'un ou l'autre week-end.

Une forte concurrence à nos activités traditionnelles existe voire se renforce

la formule des grands ateliers est reprise par d'autres organismes, associations voire particuliers.

Le modèle de la société ou de l'association, reposant sur un principe d'appartenance - on devient membre... - ne correspond plus aux attentes

La qualité globale des chefs de chœurs ne cesse de s'accroître...

De nouveaux outils sont mis en place pour informer nos membres (site internet, lettre électronique, bulletin), Anne-Laure Blanc, Pauline Gobits et Patrick Charles attendent toutes vos informations, vos articles, vos propositions.

Site internet

Sylvain Belli, concepteur du site que nous remercions grandement, essaie, malgré le manque de wifi, de nous présenter quelques marches à suivre.

Visite des chorales

Pauline Gobits et Patrick Charles ont entrepris la visite des chorales pour leur présenter le site ACJ Suisse et expliquer son utilisation. C'est un excellent moyen de faire connaître ses activités et ses concerts aux autres chorales et aux membres individuels. Profitez de cette aubaine !

Pierre revient sur la déclaration de Brasov 2017 dont il rappelle quelques éléments :

- La mission fondamentale d'À Cœur Joie est de faire découvrir au plus grand nombre la joie de chanter en chœur et de découvrir les différences musicales et culturelles.

- Etre un lieu d'échange et de rencontre ouvert à tous, y compris aux chanteurs les moins préparés, sans condition préalable d'admission.
- Les compétences des chefs doivent permettre au plus grand nombre de choristes d'accéder à des répertoires divers....

Les rapports du comité et de la délégation musicale sont acceptés à l'unanimité, 3 absentions.

4. Approbation des rapports de la caissière et des vérificateurs

Les chiffres-clés pour l'année 2017 sont les suivants :

	2016	2017	Evolution
Produits	26'662.20	31'994.25	20.0 %
Charges	45'705.03	35'596.35	- 23.8 %
Résultat net	- 20'042.83	- 3'602.10	- 82.0 %
Patrimoine	85'424.74	81'822.64	- 4.2 %

Le patrimoine est important. Toutefois Pierre Jaccard rappelle que le but d'A Cœur Joie n'est pas de constituer ou de conserver un patrimoine. Il rappelle que les finances sont d'abord une ressource pour financer nos activités. Il est toutefois souhaitable de ne pas faire de déficit chaque année.

Les vérificateurs de comptes pour l'année 2017 sont Serge Kneuss de la Chanson du Val de l'Aire et Anne-Marie Schlaepfi, membre individuelle. Dans le rapport lu à l'assemblée ils se plaisent à relever la très bonne tenue des comptes. Grand merci à Carmen Modoux pour son excellent travail. Elle est vivement applaudie par l'assemblée.

Les rapports du comité, de la caissière et des vérificateurs de comptes ne soulèvent aucune question.

L'assemblée approuve les rapports et donne décharge à la caissière, au comité et aux divers auteurs des rapports.

Les vérificateurs des comptes 2018 seront Serge Kneuss de la Chanson de Val de l'Aire et Anne-Marie Schlaepfi, membre individuelle qui acceptent de renouveler leur mandat. Marlyse Devalonné est nommée suppléante.

5. Comité / DelMus – changements

Pierre Jaccard remercie tous ses collègues pour le travail fourni durant l'année écoulée.

Nous devons malheureusement enregistrer le départ de notre trésorière, Carmen Modoux.

En remerciement, un hommage musical lui est adressé par Patrick (texte de la chanson) et Fabien (accompagnateur).

Nous sommes donc à la recherche d'un ou une trésorier(ère), avis aux amateurs(trices).

Pour l'année 2018, la composition du comité est la suivante :

	Responsabilité	Au comité depuis
Pierre Jaccard	Co-président administratif	2013
Fabien Volery	Co-président artistique	2011
Daisy Tissières	Secrétaire	2012
	Trésorier/e	
Patrick Charles	Manifestations	2000
Pauline Gobits	Site internet / manifestations	2006
Anne-Laure Blanc	Site internet/communication	2017
Philippe Fallot	Délégation musicale	2011
André Denys	Délégation musicale	2011

6. Cotisations

Pour 2018, le Comité propose d'en rester au statu quo.

Choristes	Fr.	10.--
Membres individuels	Fr.	20.--
Couples	Fr.	30.--
Jeunes si < 20 ans au 1 ^{er} janvier		50 %

7. Activités à venir

Une proposition est faite aux chorales présentes :

Organisation de rencontres de chœurs A Cœur Joie, Suisse et peut-être d'ailleurs, en soirée, un samedi, Présentation de quelques pièces des répertoires de chaque chœur puis chant commun.

L'organisation serait faite par un ou des chœurs volontaires, repas partagé à la charge des participants, buvette. Soutien du comité A Cœur Joie et de la Délégation musicale.

L'assemblée relève la difficulté de trouver des salles à des tarifs abordables.

Les intéressés peuvent s'approcher du comité.

Collaboration entre A Cœur Joie Suisse et Sympaphonie géré par Jean-Marc Pillonnel qui a repris les éditions A Cœur Joie. Un tris a été fait par la Delmus parmi les 600 partitions à disposition. 12 pièces ont été choisies et enregistrées par le chœur 137 dirigé par Fabien Volery. Les frais ont été pris en charge par Sympaphonie, le Fond Ruffieux et ACJ Suisse. Les abonnés de Sympaphonie recevront ce CD. Il sera également envoyé à chaque directeur de chœurs ACJ.

Opéra à bord, nouveau grand atelier ACJ Suisse. Première rencontre le 4 mars 2018, lendemain de cette assemblée. 80 chanteurs y sont inscrits (4 à 89 ans). Les concerts sont prévus au printemps 2019.

Génération chant

Projet à géométrie variable avec si possible la participation d'un artiste. Plusieurs chorales sont intéressées.

Week-end Vitamines 2019 sous le signe de la variété.

L'animateur est encore à confirmer.

Festi Musiques Moudon – 9 et 10 juin 018

Marlyse Devalonné fait la promotion et rappelle que l'organisation cherche des bénévoles pour de nombreux services.

Coude-pouce

Un coup de pouce aux sociétés, aux chœurs qui en ont besoin.

Engagez-vous, demander des informations à Patrick Charles.

Choralies Vaison-la-Romaine

1 au 9 août 2019

Assemblée générale 2019

Date à fixer

Nous attendons vos propositions d'accueil.

8. Programme commun

Programme commun proposé :

Quand la Marie

Swing low, sweet chariot

9. Divers

Arlette Roy a fait une demande à chaque chorale pour des lieux de répétition pour le grand atelier Opéra. Merci de penser à elle.

Noël Minnet

Prend la parole et remercie pour l'invitation. Il nous transmet les salutations de Thierry Thiébaud qui se trouve en Afrique.

Il nous salue également au nom d'ACJ Belgique dont il a repris, en intérim la présidence depuis mai 2017.

Il nous parle également de l'académie d'été de l'abbaye Florel. Il est ravi que Fabien soit à nouveau invité dans le secteur de la formation des chefs de chœur.

Fin de la séance : 17h00

La chorale Plein Vent agrémentée par ses chants la fin de cette après-midi.

Une agape, accompagnée des vins d'honneur de la ville de Lausanne, fut offerte aux participants à l'issue de la prestation.

Lausanne, le 6 avril 2017

Daisy Tissières